



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110968

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/11/2025 7H28 C:004400 I:13992

V/Appel du Samedi 15/11/2025 a 7H28

V/REF.IMM. 205

IMMEUBLE : LE BELLEVUE TOUR
41/43 BD EDOUARD HERRIOT
4, BOULEVARD DOC GALLAVARDIN
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Tour'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N41 - APPEL DE M.BENAMARA (9EME) -PORT.*07 78647082*

MOTIF : UN REFOULEMENT DE L'EVIER EST CONSTATE DEPUIS 3H CE MATIN CE QUI A
COMMENCE A INONDER LE LOGEMENT ET SEMBLE SELON L'OCCUPANT CONSECUTIF AUX
TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE COLONNE REALISES PAR SERVIMO LE 10/11 (REF.
23/07/2025 A 10H33)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 15/11/2025 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M BENAMARA AU 9EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 2 METRES DE RESEAU EAUX USEES A PARTIR
DU SIPHON EVIER
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 21/11/25 a 14H27 Mme N. PUDDU
IB AB Email envoyé le 21/11/25 a 14H06 M. O. PAUTET
MP LCOMPTER Email envoyé le 17/11/25 a 08H16 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110968

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1			Pour mémoire
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1			Pour mémoire
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 15/11	1	121,34		242,68
2,00	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	1	60,67		121,34
TOTAL H.T.					364,02
T.V.A. a 10,00%					36,40
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>400,42</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.